

L'Accorderie

HAUT-GRÉSIVAUDAN CŒUR DE SAVOIE

Échanger et coopérer



2021



BILAN D'ACTIVITE



Le GRÉSIVAUDAN
commissariat de contrôle

Accorderie

POURQUOI
afnic

VILLE DE
PONTCHARRA

MAIRIE
SAVOIE
PONTCHARRA

FDVA
57500
SAVOIE

Cheylas

isère
LE DÉPARTEMENT
www.isere.fr

Assurance
Maladie

sdh

MAIRIE
SAVOIE
PONTCHARRA
Caf
de Tour

FONDATION
MACIF

Les Mollettes
Savoie

Table des matières

I.	L'Accorderie c'est reparti !.....	3
II.	LE PROJET D'ACCORDERIE.....	4
1.	Rappel : qu'est-ce-que l'Accorderie ?.....	4
2.	L'Accorderie du Haut Grésivaudan et Cœur de Savoie.....	5
III.	RETOUR SUR L'ANNEE 2020.....	6
1.	Les Accordeur-es.....	6
	Accès à internet.....	10
2.	Les échanges.....	11
IV.	BILAN QUALITATIF, BILAN FINANCIER, PROJETS 2021 et 2022.....	12
1.	Bilan qualitatif.....	12
2.	Bilan financier.....	13
	Résultats 2021.....	13
	Prévisions 2022.....	14
3.	Les projets en cours et à venir.....	17
	Familles et parentalité.....	17
	Le jardin partagé de l'Accorderie.....	18
	Le jardin de l'amitié.....	19
	Clic et souris.....	20
	Cuisiner local et bon c'est pas cher.....	21
	Les projets nouveaux pour 2022 :.....	22

I. L'Accorderie c'est reparti !

Enfin nous sommes sortis du tunnel.

2019 bof, l'année 2020 tenue à bout de bras par des Accordeuses qui ont montré ce que la solidarité veut dire. Bravo à elles.

2021 commençait sous des hospices peu favorables et... L'éclaircie est venue enfin. Nous avons sauté sur l'occasion. Premier acte fort le recrutement de Marianne. D'après ce que vous nous en dites ce n'est pas une erreur de recrutement ! Dynamique, volontaire opiniâtre chouette pour une gamine (Pensez-y elle a besoin d'être coucounée, regardez la photo). Et là, nous avons sorti le grand braquet : des projets à la pelle menés à un train d'enfer, trop diront certains. Regardons les résultats :



- Nous avons relancé le collectif dans toute sa beauté et son efficacité,
- Les demandes de contacts pour adhérer n'ont jamais été aussi nombreuses,
- La visibilité de l'Association croît de jour en jour,

Les élus saluent l'énergie que nous déployons et l'originalité de nos actions au service de la collectivité.

Et puis quoi ? Un enjeu fort : élargir le cercle des participants aux actions. Nous connaissons toutes et tous un groupe de copines qui lève le doigt pour participer (même en râlant), saluons-les c'est grâce à elles que nous en sommes là ! Mais comme tout le monde à force de tirer sur la corde, elles fatiguent alors maintenant il nous faut mieux structurer nos projets. C'est là l'enjeu majeur de notre année 2022 : faire fonctionner nos commissions (Vie de l'Accorderie, communication, projets, administration, finances et partenariats). Intégrer un maximum d'Accordeur.e.s d'une part pour que nous soyons tous acteur de notre Accorderie et que personne ne s'essouffle, d'autre part pour renforcer l'efficacité de nos actions.

Notre résultat comptable apparaît très positif. Les salaires étaient prévus et nos actions financées donc notre trésorerie n'a pas souffert de cette période de COVID. On le verra plus loin dans ce document.

Au total nous attaquons la montagne avec de la force et de l'envie !

Aux Antilles on dit An nou allé (Allons y ensemble).

II. LE PROJET D'ACCORDERIE

1. Rappel : qu'est-ce-que l'Accorderie ?

Une **Accorderie** vise à lutter contre la pauvreté et l'exclusion en renforçant les solidarités entre des personnes d'âges, de classes sociales, de nationalités et de sexes différents.

Une **Accorderie** développe, par l'échange de services et la coopération, les conditions d'une amélioration réelle, et au quotidien, de la qualité de vie de tous ses membres, **les Accordeurs**. Ces derniers ont accès aux services des membres des Accorderies, ainsi qu'aux activités collectives d'échange, soit à des services d'intérêt général qui s'adressent à l'ensemble des Accordeurs.

Une **Accorderie** œuvre dans le monde de l'économie sociale et solidaire, en proposant un système économique alternatif reposant sur la création d'une nouvelle forme de richesse. Une richesse collective et solidaire qui s'appuie sur le potentiel des membres de toute la communauté.

Une **Accorderie** fait le pari qu'il est possible de créer cette richesse collective et solidaire en se basant sur la contribution de tous les membres de la communauté.

Chaque **Accordeur** met à la disposition des autres ses compétences et savoir-faire sous la forme d'offres de services. Des conseils pour cuisiner, la restauration de meubles, l'apprentissage de sports, etc...

Chaque offre apparaît sur la page web de l'Accorderie locale où la personne est devenue membre et dans un annuaire papier pour les Accordeurs qui n'ont pas accès à Internet. Dans [l'espace membre](#) et l'annuaire, les Accordeurs ont accès aux coordonnées des personnes qui offrent les services. Ils peuvent donc entrer en contact directement avec celles-ci pour s'entendre sur le service désiré et le moment de l'échange.

Chaque échange de services est comptabilisé dans une **banque de temps**, selon le principe « une heure de service rendu vaut une heure de service reçu », quels que soient le service rendu et les compétences exigées. Tous les services sont mis sur un même pied d'égalité. De l'échange et non du bénévolat : tout service rendu à l'association « Accorderie » est aussi rémunéré en temps ! Seule exception le temps consacré au conseil d'administration qui est du bénévolat.

Dans la banque de temps, chaque Accordeur dispose d'un **compte temps** où sont inscrites les heures données et reçues. La comptabilité se fait à partir de **chèques temps**. Lorsqu'une personne devient Accordeur, 15 heures sont déposées dans son compte, ce qui lui permet d'échanger des services immédiatement.

Les premières Accorderies sont nées au Québec en 2004. En 2011, la Fondation Macif et le Secours Catholique contribuent à créer la première Accorderie en France, à Paris, et un collectif citoyen en crée une à Chambéry en 2011. Aujourd'hui, il en existe 37 Accorderies en activité, 41 agréées en France. Elles sont accompagnées par le Réseau des Accorderies, qui les guide vers l'obtention d'un

agrément, et les soutient dans leur activité. Plus de 13 000 Accordeur-es Accorderie et plus de 753 000 heures échangées



2. L'Accorderie du Haut Grésivaudan et Cœur de Savoie.

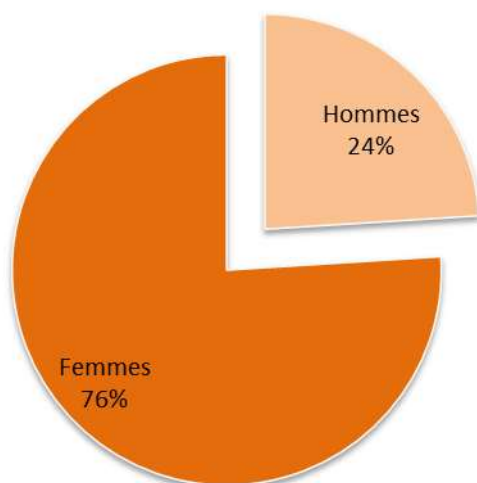
C'est en mai 2013 que l'aventure commence. Un, puis deux, puis quinze citoyen(e)s de Pontcharra et d'autour ont créé l'association porteuse de projet Accord'heures. Un parcours semé d'embûches qui aboutira en juillet 2016, avec l'obtention de l'agrément national du Réseau des Accorderies. Après son ouverture officielle en octobre 2016, l'Accorderie n'a cessé de grandir pour prendre sa place dans le paysage local.

III. RETOUR SUR L'ANNEE 2020

1. Les Accordeur-es

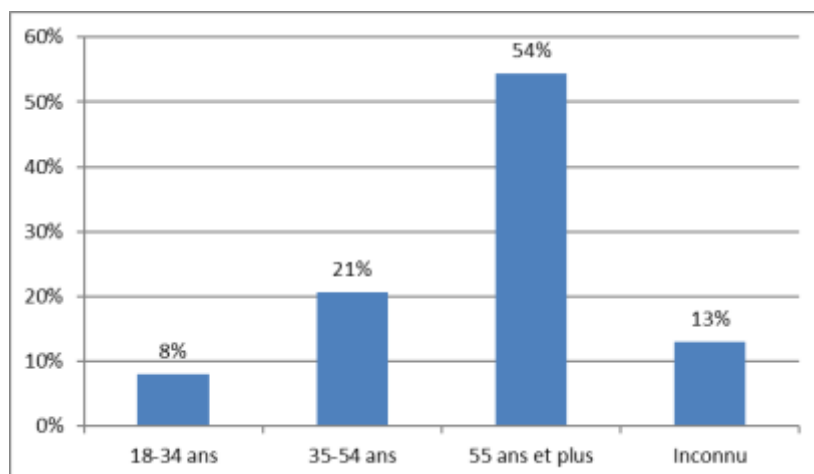
En 2021 le nombre de membres est stable : 301 personnes sont inscrites à l'Accorderie avec autant d'inscrits que de désinscrits (11)

Répartition femmes/hommes



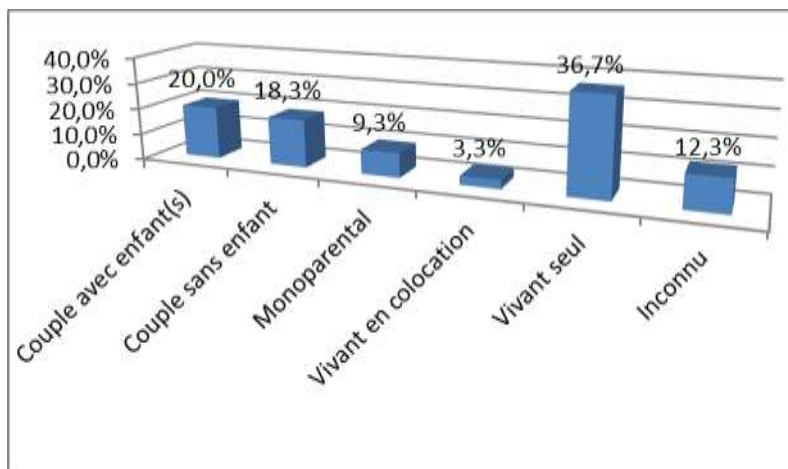
La répartition est identique à celle de 2020, l'Accorderie reste une association à majorité féminine

Âges des Accordeur-es



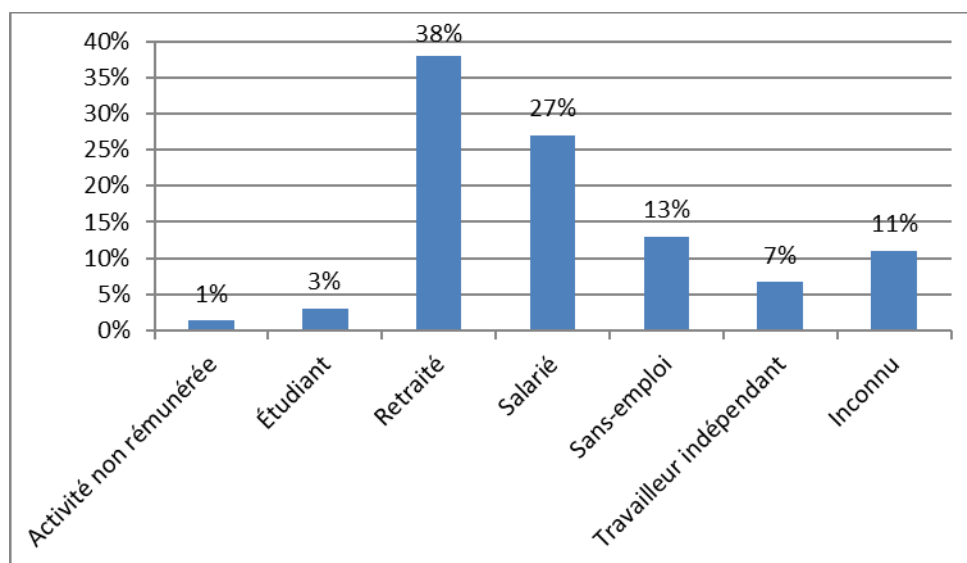
En 2021 la population des accordeurs continue à vieillir (étonnant non on vieillit chaque année !) même si les nouveaux inscrits sont plus jeunes. Pontcharra c'est 37 ans d'âge moyen.

Situations personnelles des Accordeurs



29 % des accordeurs ont un ou des enfants présents au sein du foyer (20% en couple, 9 % en situation monoparentale). 38 % vivent en couple, 37 % vivent seuls. L'accorderie constitue un lieu « ressource » pour les personnes isolées.

Occupations des Accordeurs



Toujours une majorité de retraités (18 % à Pontcharra) et de salariés. Les retraités participent plus du fait de leur disponibilité en temps, tandis que les autres sont plus actifs dans les services et présents ponctuellement



66% des accordeurs indiquent leur tranche de revenus. Au sein de ceux-ci Pour ceux qui déclarent leur tranche de revenus (70%), 50 % des Accordeurs ont un revenu inférieur à 20 000 Euros par an (revenu moyen Pontcharra 29 100 Euros) . Les services permettent d'améliorer le quotidien, ou de s'initier à de nombreuses activités.

Communes	Nombres	Communes	Nombres
Allevard	6	Le Champ près Froges	2
Arbin	2	Le Cheylas	4
Arvillard	3	Le Moutaret	1
Barraux	15	Le Touvet	29
Chambéry	1	Les Marches	5
Chapareillan	9	Les Mollettes	3
Crêts en Belledonne	17	Montmélian	9
Cruet	2	Pontcharra	136
Francin	1	Presle	1
Goncelin	2	Rotherens (73)	1
La Buissière	2	Saint Hilaire du Touvet	1
La Chapelle Blanche	1	Saint Maximin (38)	5
La Chavanne	3	Saint Vincent de Mercuze	7
La Ferrière (38)	1	Sainte Hélène du Lac	1
La Flachère	2	Sainte Marie d'Alloix	3
La Terrasse	3	Theys	1
Laissaud	9	Valgelon La Rochette	12

Accès à internet

Un Accordeur sur dix n'a pas internet. Pour ces Accordeurs, Les informations mensuelles sont envoyées par SMS et ils sont invités à se mettre en lien avec un-e Accordeur-e de proximité.

Comment les Accordeurs ont eu connaissance de l'Accorderie ?

Le bouche à oreille constitue toujours le meilleur moyen de promotion de l'Accorderie, puisque 62 % des nouveaux adhérents ont connu l'Accorderie par un ami. Les événements auxquels participe l'Accorderie constitue le deuxième moyen déclaré pour connaître l'Accorderie.

A noter : Les données statistiques recouvrent les données récoltées depuis l'ouverture de l'accorderie (fin octobre 2016). Si on excepte les données relatives aux personnes nouvellement inscrites ou celles des personnes ayant sollicité leur désinscription, il n'y a pas eu de mise à jour des informations individuelles des accordeurs (revenus, composition familiale).

2. Les échanges

Cette année a été des plus particulière puisque ce n'est qu'en septembre ou nous avons retrouvé un rythme de croisière. Enfin façon de dire car on va le voir nous avons sorti les boosters !

Du fait de l'absence de salariée les échanges individuels n'ont quasiment pas été collectés et pourtant nous le savons il y en a eu : appels, jardinage, covoiturage... Allez en 2022 on fera beaucoup mieux. Il en est de même sur les ateliers : tricoteuses, scrablable, atelier Philo.

En revanche la relance de l'Accorderie se voit :

- L'implication dans le fonctionnement : 650 heures en 4 mois, nous n'avons jamais autant collaborés pour faire fonctionner notre association. Vous imaginez cela fait plus d'un emploi à temps plein sur l'année !
- Les projets on les détaille plus bas rien qu'en quantitatif c'est impressionnant !
 - o Clic et Souris : 40 personnes accompagnées pour plus de 100 heures réalisées.
 - o Le projet parentalité : 280 heures de travail dont 175 pour la seule journée jeux pour les petits et les grands.
 - o Cuisiner local et bon c'est pas cher : le pompon ! 450 heures consacrées à ce projet. Imaginez-nous étions à peu près 20 à y avoir participé. Plus de 20 heures par personne.

Encore quelques petites gâteries pour la fin de l'année !

Les 10 ans des Accorderies : oui cela fait dix ans que les accorderies se sont implantées en France. C'est l'occasion de se faire connaître. Une journée porte ouverte va être organisée. L'Accorderie de Chambéry nous accueillera avec les autres accorderies proches pour faire un grand raout tous ensemble.

Dans le cadre du festival des solidarités, nous allons organiser le 24 novembre une soirée d'animation dont le thème sera « Vietnam pays aux 54 Ethnies, aux millions de motos, aux sourires dans le labeur ».

Enfin arrive en novembre aussi Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, on ne peut pas passer à côté. On devrait avoir une intervention du SIBRECSA sur le tri et la valorisation des déchets et notre Thérèse B. (laquelle ?) nous fera un atelier sur les lessives ou les pommades naturelles.

Et parce que cela fait partie de notre ADN, nous allons organiser un grand réveillon solidaire avec le maire des molettes, les restos du cœur et les acteurs de la solidarité. Promis juré, là, nôtre bande d'Accordeurs de choc aura le droit de rester assise.

IV. BILAN QUALITATIF, BILAN FINANCIER, PROJETS 2021 et 2022

1. Bilan qualitatif.

L'association a subi les aléas dus à la crise sanitaire : ouvertures et fermetures du local, réduction du nombre de personnes autorisées en même temps dans le local, restriction des déplacements, mise ne place du passe sanitaire et mise en œuvre des gestes barrière. Tout ceci naturellement a rendu très difficile la vie de l'association et les rencontres entre accordeurs, tout comme les échanges de service habituellement existants.

Mais la résilience est le propre de notre association ! Dès que la fenêtre a enfin pu s'ouvrir nous avons aéré le local en grand ! La réouverture s'est d'abord faite avec les membres du conseil d'administration et quelques accordeurs puis est arrivée Marianne. Enfin nous avons pu avoir des horaires d'ouvertures élargis et redonner vie au local. Les premières arrivées ? Evidemment celles qui chaque semaine se retrouvent pour le café des accordeur.es.

Les projets ont fusé pour nous redonner le goût et la saveur du collectif et aussi pour recruter de nouveaux adhérents et ça marche !

Ils ont été initiés par les membres du conseil d'administration il est vrai sans réelle concertation, mais il fallait réagir et vite si nous voulions nous remettre sur le chemin. 20 personnes ont été très actives pour les réaliser, à nous de transformer l'essai pour que nous retrouvions beaucoup plus d'Accordeur.e.s impliqués dans les projets et la vie de l'Accorderie.

Pour élargir l'assise du fonctionnement associatif nous allons redonner vie aux commissions avec pour objectifs qu'elles prennent leur autonomie et soient sources de réel partage de la vie de l'Accorderie. Rien n'est encore arrêté et nous aurons à en débattre mais pour l'instant à minima il nous faut reconstituer les piliers : Vie de l'Accorderie, Communication, Administratif, Projets, Finances et partenariats.

Le CA va se renouveler à la prochaine assemblée et il y a des places à prendre ! Dans la vision qui est la nôtre le fonctionnement est basé sur une pyramide inversée : les Accordeur.e.s. initient, prennent en charge et s'appuient sur les commissions qui les soutiennent dans leurs actions. Le conseil d'administration n'est là que pour veiller à la cohérence des projets et à garantir le respect des règles statutaires et légales.

L'Accorderie vit et se développe par et pour ses membres, ce qui importe ce n'est pas tant l'objectif que le chemin. A nous de le rendre verdoyant !

2. Bilan financier.

Résultats 2021

Evidemment à ce jour ils ne sont pas encore totalement arrêtés mais nous en avons une vision claire. Cette année aura été encore particulière puisque nous n'avons pas eu de salariée pendant plus de la moitié de l'année. Les salaires et charges associées constituent 80 % de nos dépenses annuelles hors participation à des manifestations. Après affectation des subventions et rattachement des dépenses et des recettes aux bons exercices : nous obtenons un résultat positif de près de 1 000 Euros. Notre pilotage financier est rigoureux et notre trésorerie saine.

Les résultats sont présentés sous une forme retraitée (vision gestion) qui permet d'avoir une vue plus prospective des résultats :

- Les subventions sont rattachées à l'année ou elles sont utilisées conformément à l'objet que nous avons donné à l'organisme qui nous les a versées
- Les dépenses sont comptées dans l'exercice ou elles sont nées (exemple : une formation faite en 2020 sera comptée en 2020 même si elle n'est payée qu'en 2021)

Recettes (produits) :

Ventes : Il s'agit des recettes de ventes de boissons ou d'alimentation réalisées pendant les manifestations des communes (Pontcharra, Le Touvet), ou la facture que nous avons faite à la communauté de commune pour couvrir les frais engagés pour faire les repas du mois de la transition alimentaire.

Subventions : Cette année pour la part fonctionnement hors projets, le projet Clic et souris représente autant que les subventions de la communauté de communes Le Grésivaudan et de la CPAM. Le soutien du FDVA nous est tout aussi indispensable dans la durée si on veut conserver notre capacité de mobilisation avec notre salariée.

La commune Pontcharra constitue notre assise sans laquelle l'Accorderie n'existerait pas : au-delà des subventions financières apportées régulièrement par la commune, c'est la mise à disposition gratuite du local (hors frais électricité et eau) qui nous permet de respecter le cahier des charges du réseau des accorderies de France (RAF).

Nous n'avons pas fait appel aux dons, notre situation financière nous le permettait et il aurait été incongru de demander des financements aux particuliers alors qu'il n'y avait pas d'action possible en retour.

Les transferts de charges sont des reversements par l'organisme de formation auquel nous cotisons. C'est un remboursement des formations effectuées (elles ne nous coûtent quasiment rien si bien sûr nous les régulons).

Dépenses (charges).

Matières premières : Il s'agit de ce qui a été acquis pour les actions « jeux » (crêpes et boissons) et « transition alimentaire » (tous les produits utilisés). La consommation d'électricité est stable.

Autres services extérieurs : Le poste important est celui de la formation qui est compensée par notre organisme de formation (voir les recettes).

Impôts et taxes : il s'agit de la cotisation formation.

Charges de personnel : absence de salarié pendant la moitié de l'année !

Prévisions 2022

Le budget 2022 tient compte d'un fonctionnement normal. Il est basé sur la reconduction des projets engagés. Ceux-ci sont soit autofinancés (transition alimentaire) soit subventionné à hauteur des besoins (un projet n'est engagé que dans la mesure où son financement est garanti).

Recettes (produits) :

Ventes : reconduction du projet alimentaire, participation à deux manifestations communales (La Rosière, et ??).

Subventions : Les projets contribuent au fonctionnement à hauteur de 10 % des heures de services associatifs réalisés par les Accordeur.e.s.. Pour le reste il nous faut trouver de quoi financer notre salariée.

Nous allons explorer la possibilité de faire du pilotage de projet pour les communes contre subventions à l'Accorderie (Transition Alimentaire). Sont acquises les subventions de la CPAM et de l'AFNIC. Nous comptons sur la communauté de communes du Grésivaudan, le Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA) et le solde de l'AFNIC pour boucler le budget.

En 2022 nous allons explorer plus avant les pistes nous permettant d'obtenir des dons de la part des entreprises (au moins celles certifiées ISO 14000).

Détail des subventions

	2022 budget retraité	2021 retraité	2021 brut	2020 retraité	2020 Brut
communes (Pontcharra)	650,00	1 350,00	1 350,00	1 800,00	1 800,00
Communauté de communes du Grésivaudan	5 000,00	3 000,00	3 000,00	4 500,00	4 500,00
CAF Clic et souris		560,00	560,00	-	-
CAF (projet famille& parentalité : jeux et conférence)		700,00		-	-
Réseau des accorderies	1 000,00	890,00	890,00	1 500,00	1 500,00
Fondation de France					850,00
CPAM	5 500,00	1 800,00			7 300,00
Département Initiatives locales (fonctionnement)		1 231,00		-	1 231,00
Département Conférence Territoriale des Solidarités (projet famille& parentalité)		390,00	2 900,00		
Département Initiatives locales (projet famille& parentalité)	400		2 500,00		
Département Aides Culture (projet FDVA)			500,00		
	4 000,00	3 000,00	3 000,00	4 000,00	4 000,00
AFNIC (part investissement en 2021	2 000,00	2 000,00		6 000,00	
Ministère du travail aide à l'emploi	-	750,64	1 082,80	707,61	1 601,00
	18 550,00	15 671,64	15 782,80	18 507,61	22 782,00

Dépenses (charges).

Matières premières : les marchandises sont niveau nécessaire pour assurer les manifestations. Les panneaux de signalisation du local sont à renouveler.

Autres services extérieurs : retour à un niveau de dépenses de formation habituel permettant de former notre salariée et quelques Accordeur.e.s. impliqués.

Charges de personnel : Stabilisé.

PRODUITS D'EXPLOITATION	Budget 2022	Réalisé 2021 retraité (prévisionnel)	Budget 2021.	AU 31/12/2020 retraité
Ventes de produits finis, prestations de service et m	4 500,00	2 411,69	1 650,00	158,08
Production stockée et immobilisée (71 et 72)				
Subventions d'exploitation (74)	18 550,00	15 671,64	18 431,00	18 507,61
Dont subvention aide à l'emploi ministère du travail (valeur hors trop perçu):		750,64		707,61
Autres produits de gestion courante : DONCS	2 500,00	0,00	0,00	3 653,20
- Cotisation				
- Produits divers de gestion courante (dons...)	2 500,00			3 653,20
Reprises sur amortissements et provisions (781)				
Transfert de charges (791 remboursements formation)	3 000,00	8 405,40	1 000,00	4 025,62
TOTAL I	28 550,00	26 488,73	21 081,00	26 344,51
CHARGES D'EXPLOITATION	Budget 2022	Réalisé 2021 retraité (prévisionnel)	Budget 2021.	AU 31/12/2020 retraité
Achats matières premières et fournitures	7 280,00	6 300,00	5 150,00	2 292,69
Dont :				
Fournitures non stockables (eau, énergie..)	1 400,00	1 030,00	1 400,00	1 234,15
Fournitures administratives, entretien et petit équipement	1 000,00	1 890,00	3 000,00	978,29
Achats de marchandises	4 880,00	3 380,00	750,00	80,25
Services extérieurs	300,00	400,00	300,00	252,74
Dont :				
- Sous-traitance				
- Locations et charges	0,00	0,00	0,00	
- Entretien, réparations et maintenance				
- Primes d'assurances	300,00	400,00	300,00	252,74
- Etudes, documentations, séminaires, conférences				
Autres services extérieurs	4 920,00	10 165,00	2 720,00	4 410,13
Dont :				
- Personnel extérieur à l'association / transport de march	0	280	0	
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	3 000,00	8 550,00	700,00	3 902,30
- Publicité - Cadeau		500,00		
- Déplacements, missions et réceptions	700,00	160,00	700,00	101,14
- Réceptions (réveillon)	1 000,00		600,00	39,84
- Frais postaux et frais de télécommunication	>	440,00	500,00	166,85
- Services bancaires et assimilés		35,00		
- Cotisations diverses	220,00	200,00	220,00	200,00
Impôts et taxes (contribution formation)	300,00	130,00	300,00	640,00
Charges de personnel	15 820,00	7 450,00	12 486,67	7 395,71
Dont :				
- Rémunération du personnel	12 000,00	5 500,00	8 200,00	4 856,79
- Charges de sécurité sociale et de prévoyance	3 600,00	1 760,00	4 066,67	2 319,00
- Médecine du travail	220,00	190,00	220,00	219,92
Autres charges courantes				
Dotations aux amortissements et provisions				
TOTAL I	28 620,00	24 445,00	20 956,67	14 991,27
Résultat d'exploitation	-70,00	2 043,73	124,33	11 353,24

3. Les projets en cours et à venir.

Familles et parentalité.

Le projet « Familles et parentalité » vise à faire bénéficier aux familles des services de l'Accorderie. Elle constitue un levier pour relancer l'association après la période d'assouplissement due aux confinements successifs.

Parmi les accordeurs, nous constatons une faible proportion de foyers avec des enfants de tout âge, alors que Pontcharra rassemble de nombreuses familles à faibles revenus. Ce projet vise aussi à favoriser le lien intergénérationnel

Ce projet comprend 5 actions qui se dérouleront sur la région Auvergne Rhône-Alpes et sont basées sur le principe d'implication d'accordeurs dans leurs savoirs faire, et des actions favorisant l'intergénérationnel. Ce projet sera développé sur le 2eme semestre 2021 (actions 1 et 2) et 1er semestre 2022 (actions 3, 4 et 5).

Journée jeux en familles en partenariat avec la ludothèque de Pontcharra et un créateur de jeux en bois.

Soirée débat sur un thème en lien avec l'éducatif : les colères de 0 à 99 ans

Ateliers parents enfants de percussions corporelles faisant suite à un spectacle diffusé à Pontcharra ou dans une salle de spectacle à proximité.. Nous solliciterons la compagnie Soléo, soutenue par la compagnie Les Entêtés.

En fonction de l'adhésion obtenue aux trois premières actions et si la pertinence se confirme, nous développerons deux autres actions en 2022.

Une journée détente au parc des oiseaux de Villars-les-Dombes avec un transport collectif en car. Cette journée vise à permettre aux familles de tisser des liens entre elles et de favoriser le lien parent/enfant.

Un séjour en gîte en pension complète sur la région de 4 jours 3 nuits.

Le projet est ambitieux ; il comprend plusieurs actions et nécessite encore un travail important dans la conception et des demandes de subventions autres. C'est pourquoi le porteur de projet aurait besoin qu'une ou deux personnes viennent en soutien.

La première action « Journée jeux en famille » a été réalisée.

Cela a été une réussite :

- Satisfaction massive des participants. Nous avons eu des retours extrêmement positifs avec des suggestions de participants de reconduire l'action.
- Les élus et représentants de la CAF qui ont fait l'effort de venir ont témoigné aussi de leur intérêt à cette animation
- La communication autour de cette action a été très bien assurée par le biais de journaux, sites internet, affiches dans les commerces et dans les structures accueillant du public du territoire.



Evidemment quelques points sont à améliorer :

Cette action a été réalisée dans une phase de relance de l'Accorderie, la mobilisation des Accordeur.e.s était un objectif. Cela a été atteint dans la phase opérationnelle en s'appuyant sur un groupe de volontaires restreint mais sans qu'ils puissent être associés dès la conception du projet.

La deuxième action « la colère de 0 à 99 ans » est lancée et sera réalisée le 1^{er} décembre 2021 .

Il s'agit d'une conférence-débat destinée aux familles mais pas seulement sur le thème de la colère.

La colère nous fait bouillonner et parfois exploser. C'est comme si elle était une ennemie intime nous empêchant d'être la bonne personne que nous avons envie d'être. C'est une conférence animée par une psychothérapeute pour voir la colère autrement et avoir des pistes pour l'appivoiser plus efficacement. Et si on faisait de la colère notre alliée plutôt que notre adversaire ?



Le jardin partagé de l'Accorderie.

Le projet « le jardin partagé de l'Accorderie » a une vocation intégrative des familles vivant dans le quartier 'La Marquise' où est située l'Accorderie. Quartier HLM 'calme' et plutôt vert, avec une proportion importante de familles d'origines étrangères, intégrées ou récemment immigrées. A l'instar de nombreux 'quartiers', il manque d'espaces de convivialité et de partage. Le projet a pour vocation de créer des espaces communs de plantation de légumes permettant à chacun de participer et de récolter.

L'objectif est d'investir les pelouses du quartier, le projet est un prototype pour tester le fonctionnement et permettre une appropriation progressive par les habitants. Les jardins partagés concernent pour l'essentiel la population du quartier soit une population de 300 personnes.

Le caractère innovant est de faire des jardins partagés au sein d'une cité dont les bénéfices sont plus larges que les 'simples' jardins ouvriers.

Les gains escomptés sont pluriels :

- Constituer des lieux de rencontres et de partage d'activités pour développer le lien social vecteur d'intégration au sein de la collectivité.
- Rendre les locataires acteurs de l'amélioration de leur environnement de vie. L'appropriation étant source de volonté d'entretien et de protection contre les dégradations liées aux incivilités bénignes.
- Réaliser une approche du « bien se nourrir » : cuisiner des produits frais plutôt que consommer des produits préparés industriels. En mettant à disposition les moyens de faire et l'accompagnement, les légumes produits sont quasi-gratuits, cela renforce l'intérêt pour les familles de s'y investir et d'en récolter les fruits.

A ce jour le projet dans sa forme actuelle a du mal à prendre. Il faut noter qu'il a été lancé tardivement et les légumes produits sont peu nombreux. Associé et fusionné avec le projet « Jardins de l'amitié » il pourra alors être dynamisé et relancé auprès des habitants du quartier.

Le jardin de l'amitié.

Ce projet a de multiples objectifs :

- Développer les réflexes de consommation locale de produits non transformés dans la suite de l'action réalisée « cuisiner local, c'est bon et pas cher ».
- Développer le travail collaboratif et les partages.
- Donner de la visibilité à l'Accorderie, recruter de nouveaux accordeurs pour renforcer la mixité sociale au sein de l'association.
- « Etendre » le local de l'Accorderie à un espace vert exploité comme le local

Sur un terrain mis à disposition par la commune de Pontcharra, il s'agit de créer un potager collaboratif partagé. Tout sera réalisé en collaboration entre les membres, les légumes sont partagés entre les membres. L'Entretien du terrain les semis et les récoltes seront fait en collectif. Une partie du potager sera dédiée et exploitée par l'association pour qu'avec les récoltes nous puissions organiser des ateliers cuisine et manger ensemble. Un espace sera dédié à la culture d'aromatiques, d'arbustes à fruits rouges, aux fleurs. Il permettra la réalisation d'actions associatives dans un espace naturel.

Le projet est initié, des actions sont à réaliser :

- Signer une convention de partenariat avec la mairie de Pontcharra pour clarifier les attendus de part et d'autre

Accorderie du Haut Grésivaudan et Cœur de Savoie

Les marquises – 335 rue des Mettanies

38530 Pontcharra sur Breda

07 82 81 06 79 / 09 86 17 53 99 – pontcharra@accorderie.fr

- Renforcer le groupe de pilotage pour partager les activités de pilotage opérationnel
- Initier les premières actions (apport de compost, labourage initial)

Clic et souris

Le projet prend naissance en 2019 à partir de différents constats :

- Un accordeur sur dix n'a pas accès à internet, un accordeur sur deux ne sait pas s'en servir. Près de 50 % des accordeurs ont plus de 55 ans. Le local de l'Accorderie est un lieu de rencontre de proximité, il facilite l'apprentissage collectif et citoyen.
- L'accès aux droits de chacun et la recherche d'informations sont rendus difficiles par la généralisation de l'utilisation du numérique.
- L'aide informatique est un des services les plus sollicités. Dans le cadre des échanges au sein de l'Accorderie, nous disposons de ressources en compétences qui peuvent permettre d'apporter une aide substantielle.

Grâce au soutien financier de l'AFNIC, de la CPAM, de la CAF et du CCAS de Pontcharra, nous avons pu démarrer le projet Clic et souris.

Nous avons diffusé l'information de l'existence de notre service par le biais des mails aux accordeurs, du 'bouche à oreille', des journaux d'informations diffusés par la mairie de Pontcharra. Aussi, nous avons rencontré différents services à Pontcharra pour qu'ils puissent être relais de l'information (Service social du département, Maison des services, CCAS communal).

A la demande de la mairie de Pontcharra et soutenus par la communauté de communes du Grésivaudan, nous avons élargi l'assistance aux non-accordeurs. Nous apportons ce que les autres institutions ne peuvent réaliser : de l'aide individuelle, des interventions chez les demandeurs quand il leur est impossible de se déplacer. C'est aussi un levier pour nous faire connaître.

Nous sommes en phase de contractualisation avec la mairie de Pontcharra. Nous serons officiellement le point relais d'aide au numérique sur la commune. En plus d'ancrer le partenariat qui nous lie avec la commune de Pontcharra, cela nous permettra d'obtenir plus d'appui de la communauté de communes (matériel et communication).

A ce jour c'est 100 heures d'accompagnement au numérique qui ont été réalisées. Les domaines sont de plus en plus variés : bien sûr de l'utilisation d'internet et du dépannage d'ordinateurs mais aussi de l'aide à la saisie pour l'accès aux sites des services publics, la réalisation de mémoires, l'installation de logiciels, la mise en service de tablettes...

Actuellement nous sommes 6 aidants numériques. Si les demandes affluent, il sera probablement nécessaire d'étoffer le groupe des aidants.

Cuisiner local et bon c'est pas cher

Ce projet s'inscrit dans le Projet Alimentaire Inter Territorial. Le Projet Alimentaire InterTerritorial (PAiT) de la grande région grenobloise (9 territoires et 3 acteurs), labellisé par l'Etat, a pour ambition de s'engager dans la transition alimentaire (modification en profondeur de la manière de produire et de consommer des aliments). C'est au sein de cette ambition, partagée par Le Grésivaudan, que s'inscrit le Mois de la Transition Alimentaire.



Pour l'Accorderie ceci a constitué une opportunité pour mettre en pratique les valeurs qu'elle soutient, notamment l'accessibilité des produits et services à toute la population quels que soient les revenus.

Profiter de l'opportunité du « Mois de la Transition Alimentaire 2021 » et de l'appui de la communauté de communes du Grésivaudan nous a permis de donner de l'ampleur et de la visibilité au projet.

Les objectifs sont :

- Prouver qu'il est possible manger bon et pas cher : l'objectif est de réaliser un plat bio pour une personne à moins de 1,5 Euro.
- Développer les réflexes acheter local et bio pour renforcer la qualité de l'alimentation des membres de l'Accorderie et au-delà.
- Donner de la visibilité à l'Accorderie, recruter de nouveaux accordeurs pour renforcer la mixité sociale et la répartition géographique au sein de l'association

Comment : en organisant des ateliers de cuisine du monde : des plats faciles, rapides, pas chers avec des produits locaux bio. D'utiliser des événements existants (marchés, animation communale) entre 22 septembre au 22 octobre 2021. (Trois dates pour avoir les ressources : des samedi ou dimanche). Nous réalisons les plats en même temps qu'une personne venue pour apprendre à le faire. Quand les plats sont cuits nous donnons le tout à « l'apprenant » gratuitement pour qu'il puisse le partager en famille.

Les résultats :

L'opération est une réussite ! Nous avons réalisé pas moins de 480 parts de plats ! L'ambiance a été fantastique tant du côté des Accordeur.e.s que des « apprenants ». La solidarité, la convivialité, le faire ensemble ont été présents tout le temps. De vrais moments de bonheurs, épuisants mais joyeux.

Pour le prix de revient (sans aucune réduction demandée aux fournisseurs) nous arrivons à un peu moins de 2 Euros !

Les retours que nous avons des communes participantes mais aussi avoisinantes sont plus que positifs : il y a du monde qui se presse au portillon pour réaliser cette action au sein d'autres villes ! Nous allons faire un retour d'expérience au sein de la communauté de communes du Grésivaudan, on attend de nous de préciser la méthodologie pour que ce soit reproductible. Nous proposerons d'accompagner les communes pour le pilotage du projet et sa réalisation (si des Accordeur.e.s en ont envie).

Pour sûr, nous recommencerons en 2022 !

Accorderie du Haut Grésivaudan et Cœur de Savoie

Les marquises – 335 rue des Mettanies

38530 Pontcharra sur Breda

07 82 81 06 79 / 09 86 17 53 99 – pontcharra@accorderie.fr

Les projets nouveaux pour 2022 :

L'Accorderie c'est la proximité, notre territoire est étendu et les déplacements sans véhicule personnels ne sont pas toujours aisés. L'Accorderie c'est la convivialité, des ateliers partagés.. Aussi nous allons tenter de relancer créer des Antennes.

Une antenne ce n'est pas une Accorderie mais un lieu de regroupement des Accordeur.e.s ou les activités associatives peuvent se développer (convivialité, ateliers, réunions...)

Nous voulons nous intégrer aux projets lancés et pilotés par les équipes municipales pour être en phase avec les cibles définies par celles-ci et d'autre part de bénéficier de la dynamique associée. Trois lieux sont en projets :

- Allevard : le contact avec la commune a été plus que positif. Les projets portés par celle-ci doivent nous permettre de créer un lieu nécessaire compte-tenu des demandes et de la difficulté à venir au local de Pontcharra.
- Le Touvet : l'antenne existait mais a périclité. Vu de la commune nous représentons une association qui a tout son sens au sein de leur collectivité. A nous de remotiver les Accordeur.e.s pour remettre l'ouvrage sur le métier.
- Sainte Marie d'Alloix a en projet un tiers lieu. Pour pallier l'isolement et dynamiser leur territoire, des collectivités créent des tiers lieux afin de développer le «faire ensemble » et retisser des liens. Ces lieux sont des acteurs centraux de la vie de leurs territoires. Leurs activités, bien plus larges que le coworking, contribuent au développement économique et à l'activation des ressources locales. Nous nous sommes positionnés en appui de la commune pour la création de ce tiers lieu. Nous contribuons aux réponses aux appels à projets que la commune réalise.